

**Demande d'autorisation d'occupation
temporaire du domaine public
TRAVAUX SUR VOIRIE
à retourner**

15 jours ouvrables au moins, avant l'intervention

Service Réglementation

Hôtel de Ville

1 place du Martouret, BP 20317,
43011 LE PUY-EN-VELAY Cédex

**Tél : 04 71 04 08 34 ou 04 71 04 07 69
ou 04 71 04 07 51**

reglementation@lepuyenvelay.fr

ENTREPRISE BENEFICIAIRE de L'AUTORISATION :

N° de SIRET : Représentée par :

Tél : Adresse :

Mail :@.....

MAÎTRE D'OUVRAGE (ou propriétaire) :

Représenté par : Tél :

Adresse :

Mail :@.....

ADRESSE DU CHANTIER (n° voirie) :

ou à défaut

Parcelle cadastrale n° :

NATURE DE LA DEMANDE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC : o demande initiale o renouvellement

o tranchées

o trappes de visites ou regards

o autres, précisez :

MESURE SOLLICITEE

o circulation interdite

o circulation alternée

o circulation en demi-chaussée

o stationnement interdit

o circulation interdite aux piétons

☐ réglée par des feux tricolores

☐ réglée manuellement

DUREE PREVISIONNELLE DU CHANTIER : du :/...../..... au/...../.....

☐ **circulation rétablie :**

o du lundi au vendredi inclus, deH àH.....

o le samedi et le dimanche

☐ **stationnement rétabli :**

o du lundi au vendredi inclus, deH àH.....

o le samedi et le dimanche

DESIRE : ☐ récupérer l'arrêté en mairie, service réglementation, le/...../.....

☐ se faire envoyer l'arrêté par voie postale

☐ recevoir l'arrêté par mail :@.....

**L'AUTORISATION D'OCCUPER LE DOMAINE PUBLIC
EST ACCORDÉE AU PÉTITIONNAIRE, À TITRE
PERSONNEL, DE FAÇON PRÉCAIRE ET RÉVOCABLE.
ELLE NE PEUT EN AUCUN CAS ÊTRE PRÊTÉE, LOUÉE
OU CÉDÉE.**

Fait à :

Le :

Signature du pétitionnaire :